

# United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

REFERENCE: SCA/2/17 (06)

Le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daesh), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés présente ses compliments aux représentants permanents des États Membres et aux observateurs permanents des États non membres auprès de l'Organisation des Nations Unies et souhaite les informer de ce qui suit:

Le **22 février 2017**, le Comité a approuvé **l'inscription des entrées** ci-après sur la Liste des individus et entités associés à l'EIL (Daesh) et Al-Qaida faisant l'objet de sanctions – gel des avoirs, interdiction de voyager et embargo sur les armes – conformément au paragraphe 2 de la résolution 2253 (2015) du Conseil de sécurité adoptée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

## **A. Personnes**

**QDi.399** Nom: 1: BASSAM 2: AHMAD 3: AL-HASRI 4: N.D.

Nom (graphie d'origine) : **بسام أحمد الحصري**

**Titre** : N.D. **Fonction officielle** : N.D. **Date de naissance** : a) 1<sup>er</sup> janvier 1969

**b)** vers 1971 **Lieu de naissance** : a) Qalamoun, province de Damas (République arabe syrienne) **b)** Ghouta, province de Damas (République arabe syrienne) **c)** Tadamoun, Rif-Damas (République arabe syrienne)

**Pseudonymes fiables** : Bassam Ahmad Husari **Pseudonymes non fiables** :

**a)** Abu Ahmad Akhlaq **b)** Abu Ahmad al-Shami **Nationalité** : a) Syrien

**b)** Palestinien **Numéro de passeport** : N.D. **Numéro national d'identification**

: N.D. **Adresse** : Sud de la République arabe syrienne (depuis juillet 2016)

**Inscrit le** : 22 fév. 2017 **Autres informations** : Dirigeant du Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137) pour le sud de la République arabe syrienne depuis juillet 2016.

**QDi.400** Nom : 1 : IYAD 2 : NAZMI 3 : SALIH 4 : KHALIL

Nom (graphie originale) : إباد نظمي صالح خليل

**Titre** : N.D. **Fonction officielle** : N.D. **Date de naissance** : 1974 **Lieu de naissance** : République arabe syrienne **Pseudonymes fiables** : a) Ayyad Nazmi Salih Khalil b) Eyad Nazmi Saleh Khalil **Pseudonymes non fiables** : a) Iyad al-Toubasi b) Iyad al-Tubasi c) Abu al-Darda' d) Abu-Julaybib al-Urduni e) Abu-Julaybib **Nationalité** : Jordanien **Numéro de passeport** : a) passeport jordanien numéro 654781 (année de délivrance approximative : 2009) b) passeport jordanien numéro 286062 (délivré le 5 avril 1999 à Zarqa (Jordanie), a expiré le 4 avril 2004) **Numéro national d'identification** : N.D. **Adresse** : zone côtière de la République arabe syrienne (en avril 2016) **Inscrit le** : 22 fév. 2017 **Autres informations** : Chef du Front el-Nosra pour le peuple du Levant pour la zone côtière de la République arabe syrienne depuis mars 2016.

**QDi.401** Nom: 1 : GHALIB 2 : ABDULLAH 3 : AL-ZAIDI 4 : n.d.

Nom (graphie originale): غالب عبدالله الزيدي

**Titre** : N.D. **Fonction officielle**: N.D. **Date de naissance**: a) 1975 b) 1970 **Lieu de naissance**: région de Raqqa, province de Mareb, Yémen **Pseudonymes fiables**: a) Ghalib Abdallah al-Zaydi b) Ghalib Abdallah Ali al-Zaydi **Pseudonymes non fiables**: Ghalib al Zaydi **Nationalité**: yéménite **Numéro de passeport**: N.D. **Numéro national d'identification**: N.D. **Adresse**: N.D. **Inscrit le**: 22 fév. 2017 **Autres informations**: Ghalib Abdullah al-Zaidi est un dirigeant d'Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) (QDe.129) dans la province de Mareb au Yémen depuis 2015. Il a procuré des armes, des fonds et des recrues à AQPA.

**QDi.402** Nom: 1 : NAYIF 2 : SALIH 3 : SALIM 4 : AL-QAYSI

Nom (graphie originale): نايف صالح سالم القيسي

**Titre** : N.D. **Fonction officielle**: N.D. **Date de naissance**: 1983 **Lieu de naissance**: province de Beïda, Yémen **Pseudonymes fiables**: Naif Saleh Salem al Qaisi **Pseudonymes non fiables**: Nayif al-Ghaysi **Nationalité**: yéménite **Numéro de passeport**: passeport yéménite no 04796738 **Numéro national d'identification**: N.D. **Adresse**: a) province de Beïda, Yémen b) Sanaa, Yémen (adresse précédente) **Inscrit le**: 22 fév. 2017 **Autres informations**: Dirigeant et soutien financier d'Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) (QDe.129). A facilité l'expansion d'AQPA dans la province de Beïda au Yémen. Impliqué dans l'organisation d'opérations menées par des militants d'AQPA au Yémen et dans le financement de camps d'entraînement du groupe en 2015.

Les noms des personnes et entités ajoutées à la Liste des sanctions contre l'EIL (Da'esh) et Al-Qaida en application d'une décision du Comité sont publiés à la rubrique Communiqués de presse du site Web du Comité :

<https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/press-releases>

En application du paragraphe 49 de la résolution 2253 (2015), le Comité a affiché sur son site Web le résumé des motifs ayant présidé à l'inscription du nom cité ci-dessus, aux adresses suivantes:

[https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq\\_sanctions\\_list/summaries](https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list/summaries).

Pour obtenir une version actualisée de la Liste des individus et entités associés à l'EIL (Daesh) et Al-Qaida, faisant l'objet de sanctions, les États Membres sont encouragés à consulter régulièrement le site Web à l'adresse suivante :

[https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq\\_sanctions\\_list](https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list). Cette liste est disponible en format HTML, PDF et XML. La liste est actualisée régulièrement compte tenu des informations communiquées par les États Membres et les organisations internationales et régionales.

La liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies est mise à jour suivant toutes les modifications apportées à la liste des sanctions contre l'EIL (Daesh) et Al-Qaida. Une version mise à jour de la Liste récapitulative est accessible à l'adresse suivante: <https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/un-sc-consolidated-list>.

Conformément au paragraphe 19 de la résolution 1526 (2004), le secrétariat envoie automatiquement les mises à jour de la liste aux États, organisations régionales et sous-régionales par courrier électronique peu après les avoir affichées sur le site Web du Comité. Les États Membres sont invités à communiquer toute information nouvelle ou actualisée à ce sujet au Secrétariat par courrier électronique à l'adresse suivante : [SC-1267-Committee@un.org](mailto:SC-1267-Committee@un.org) ou télécopie : +1 212 963 1300. Le Comité encourage tous les États à permettre de procéder aux mises à jour à partir d'un courrier électronique, d'une image d'écran ou d'un affichage sur un site Web.

Le 22 février 2017

## Résumés des motifs

### **QDi.399 Bassam Ahmad al-Hasri**

*Date de publication du résumé sur le site Web du Comité : 22 février 2017*

Bassam Ahmad al-Hasri a été inscrit sur la Liste le 22 février 2017 en application des paragraphes 3 et 5 de la résolution 2253 (2015) comme associé à l'EIL ou à Al-Qaida pour avoir concouru à financer, organiser, faciliter, préparer ou exécuter des actes ou activités du Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137), en association avec ce groupe, sous son nom, pour son compte ou pour le soutenir, pour lui avoir fourni, vendu ou transféré des armements et matériels connexes ou avoir soutenu de toute autre manière des actes qu'il a commis ou des activités auxquelles il se livre.

*Informations complémentaires :*

En juillet 2016, Bassam Ahmad al-Hasri était l'émir du Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137) pour le sud de la République arabe syrienne et supervisait les opérations militaires du groupe dans la région.

Au début de 2015, Al-Hasri était l'émir du Front el-Nosra pour le peuple du Levant pour le secteur est de Deraa (République arabe syrienne). En décembre 2015, Abu Mohammed al-Jawlani (QDi.317), chef de file du Front el-Nosra, a nommé Al-Hasri en remplacement d'Iyad Nazmi Salih Khalil (QDi.400) en tant qu'émir du Front el-Nosra pour Deraa.

Al-Hasri a été libéré par les autorités syriennes en avril 2011 après avoir passé six ans dans la prison de Sednaya pour association avec Al-Qaida (QDe.004).

*Personnes et entités inscrites sur la Liste ayant un lien avec la personne susvisée :*

Al-Qaida (QDe.004), inscrite le 6 octobre 2001

Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137), inscrit le 14 mai 2014

Abu Mohammed al-Jawlani (QDi.317), inscrit le 24 juillet 2013

Iyad Nazmi Salih Khalil (QDi.400), inscrit le 22 février 2017

**QDi.400 Iyad Nazmi Salih Khalil**

*Date de publication du résumé sur le site Web du Comité : 22 février 2017*

Iyad Nazmi Salih Khalil a été inscrit sur la Liste le 22 février 2017 en application des dispositions des paragraphes 3 et 5 de la résolution 2253 (2015) comme associé à l'État islamique d'Iraq et du Levant ou à Al-Qaida pour avoir concouru à financer, organiser, faciliter, préparer ou exécuter des actes ou activités du Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137), en association avec ce groupe, sous son nom ou pour son compte, pour leur avoir fourni, vendu ou transféré des armements et matériels connexes, et pour avoir soutenu de toute autre manière des actes commis par le Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137) ou des activités auxquelles il se livre.

*Informations complémentaires:*

En mars 2016, Abu Mohammed al-Jawlani (QDi.317), commandant en chef du Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137), a nommé Iyad Nazmi Salih Khalil émir du Front el-Nosra pour la zone côtière de la République arabe syrienne. Auparavant, Khalil dirigeait le Front el-Nosra à Deraa (République arabe syrienne).

Sous le régime de Khalil, le Front el-Nosra a renforcé les moyens d'action des agents de la sécurité et du renseignement responsables des assassinats. Les prisons contrôlées par Khalil étaient connues pour les actes de torture qu'on y perpétrait, et Khalil encourageait le pillage des véhicules et des biens appartenant aux membres de l'Armée syrienne libre.

Fin 2015, Khalil, qui était auparavant l'un des plus hauts responsables du Front el-Nosra dans le sud de la République arabe syrienne, a été transféré à Edleb (République arabe syrienne), où il a participé aux discussions qui se sont tenues entre hauts responsables du Front el-Nosra concernant la stratégie générale du groupe et la possibilité d'établir un soi-disant « émirat » à Edleb. Khalil s'était précédemment fait connaître en prenant la tête d'une campagne secrète d'assassinats visant des personnalités qui s'opposaient à l'influence du Front el-Nosra, et son arrivée dans le nord de la République arabe syrienne a été interprétée par beaucoup comme un signe indiquant que le Front el-Nosra se préparait à commettre de semblables attaques ciblées à l'encontre de tout détracteur de son projet d'émirat.

En avril 2015, Khalil était l'émir de la branche du Front el-Nosra à Deraa (République arabe syrienne) et imposait une ferme autorité sur les activités du groupe dans la région. En 2011, Ibrahim Awwad Ibrahim Ali al-Badri al-Samarrai (QDi.299), chef de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL), inscrit sur la Liste sous le nom d'Al-Qaida en Iraq (QDe.115), a envoyé Khalil et six autres personnes en République arabe syrienne pour y fonder ce qui est devenu le Front el-Nosra.

Début janvier 2015, Khalil a été accusé de diriger un groupe chargé de mener des interrogatoires qui a torturé à mort un détenu dans une prison du Front el-Nosra.

Khalil a quitté la Jordanie au milieu des années 2000 pour rejoindre Al-Qaida en Iraq, et était un proche d'Abu Musab al-Zarqawi (décédé) jusqu'à sa mort en 2006.

*Personnes et entités inscrites sur la Liste ayant un lien avec la personne susvisée :*

Al-Qaida en Iraq (QDe.115), inscrite le 18 octobre 2004

Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137), inscrit le 14 mai 2014

Ibrahim Awwad Ibrahim Ali al-Badri al-Samarrai (QDi.299), inscrit le 5 octobre 2011

Abu Mohammed al-Jawlani (QDi.317), inscrit le 24 juillet 2013

**QDi.401 Ghalib Abdullah al-Zaidi**

*Date de publication du résumé sur le site Web du Comité : 22 février 2017*

Ghalib Abdullah al-Zaidi a été inscrit sur la Liste le 22 février en application des dispositions des paragraphes 3 et 5 de la résolution 2253 (2015) comme associé à l'EILL ou Al-Qaida pour avoir concouru à financer, organiser, faciliter, préparer ou exécuter des actes ou activités d'Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) (QDe.129), en association avec ce groupe, sous son nom, pour son compte ou pour le soutenir, pour lui avoir fourni, vendu ou transféré des armements et matériels connexes, et pour avoir recruté pour son compte.

*Informations complémentaires :*

Ghalib Abdullah al-Zaidi est un individu basé au Yémen qui agit pour Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) (QDe.129) ou pour son propre compte. Il a procuré des armes, des fonds et des recrues à AQPA et a aidé le groupe à étendre son influence à des zones de la province de Mareb au Yémen. Al-Zaidi a aidé AQPA à recruter de nouveaux membres, il fait partie des dirigeants du groupe dans la province de Mareb depuis 2015 et des agents du groupe lui ont prêté allégeance.

En 2015, al-Zaidi a financé des opérations d'AQPA dans la province de Mareb et a autorisé des membres du groupe dans la province à lancer des opérations terroristes. La même année, al-Zaidi a obtenu des fonds et des armes destinés à être utilisés par des membres d'AQPA pour mener des opérations contre les houthistes. En 2014, le complexe d'al-Zaidi dans la province de Mareb a servi de base arrière à des agents d'AQPA.

*Personnes et entités inscrites sur la Liste ayant un lien avec la personne susvisée :*

Al-Qaida (QDe.004), inscrite le 6 octobre 2001

Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) (QDe.129), inscrite le 19 janvier 2010.

**QDi.402 Nayif Salih Salim al-Qaysi**

*Date de publication du résumé sur le site Web du Comité : 22 février 2017*

Nayif Salih Salim al-Qaysi a été inscrit sur la Liste le 22 février 2017 en application des dispositions des paragraphes 3 et 5 de la résolution 2253 (2015) comme associé à l'EIIL ou Al-Qaida pour avoir concouru à financer, organiser, faciliter, préparer ou exécuter des actes ou activités d'Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) (QDe.129), en association avec ce groupe, sous son nom, pour son compte ou pour le soutenir et pour lui avoir fourni, vendu ou transféré des armements et matériels connexes.

*Informations complémentaires :*

Nayif Salih Salim al-Qaysi est un dirigeant et soutien financier d'Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) (QDe.129). Il a obtenu des fonds pour AQPA provenant de parties hors du Yémen, et a facilité l'expansion du groupe dans la province de Beïda au Yémen. Il a également facilité le transfert de fonds et d'armements destinés aux combattants d'AQPA dans la province de Beïda.

Al-Qaysi a commencé à agir comme facilitateur pour AQPA en 2015 et a apporté un soutien financier au groupe pour l'aider à prendre le contrôle de certaines parties du Yémen. À la même période, al-Qaysi a levé des fonds, ainsi que d'autres formes d'aide, pour les transférer à AQPA. Les donateurs comprenaient notamment des parties hors du pays. La même année, al-Qaysi a été impliqué dans l'organisation d'opérations menées par des militants d'AQPA au Yémen et dans le financement de camps d'entraînement du groupe.

En 2015, al-Qaysi a distribué des fonds et des armements à AQPA et à leurs alliés parmi les forces tribales yéménites, pour les aider dans leur lutte contre les rebelles houthises au Yémen. En 2014, il a incité régulièrement les tribus yéménites à éviter d'entrer en conflit avec AQPA.

*Personnes et entités inscrites sur la Liste ayant un lien avec la personne susvisée :*

Al-Qaida (QDe.004), inscrite le 6 octobre 2001

Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) (QDe.129), inscrite le 19 janvier 2010